



Précurseurs de la **mixité**, nous avons toujours eu la volonté que les différentes catégories sociales, les différentes générations et les différentes communautés puissent vivre ensemble, et avons voulu que des constructions d'habitat à loyers modérés, de qualité, soient réalisées dans tous les quartiers de la ville, y compris en cœur de ville.

Nous avons tenu à ce que ces constructions prennent en compte les **enjeux environnementaux** avant que cela ne soit à « la grande mode » revendiquée de tous !

Ainsi lors de la rénovation du quartier **Saint Marc** des pavillons ont été construits munis de panneaux photovoltaïques et de chaudière collective à granules.

Aussi au quartier **Romo 1**, tant récréé par l'opposition, nous avons obtenu un prix national pour la réhabilitation d'une friche industrielle en zone inondable. Et la terrible crue de 2016 a montré qu'effectivement l'eau n'était pas entrée dans les logements et s'était écoulée dans les passages prévus à cet effet jusqu'au bassin de rétention.

Nous voulons renforcer encore le nombre de **logements accessibles** en favorisant la construction de logements de plein pied, rez-de-chaussée ou desservis par un ascenseur, comme ce sera le cas dans le projet prévu au côté d'ALDI, qui offrira une solution, à loyers modérés, pour nos parents et grands-parents, comme aux personnes à mobilités réduites, en **cœur de ville**.

La réhabilitation du quartier des **Favignolles** et les **constructions nouvelles** essaimées dans toute la ville, suivront cette même dynamique voulant offrir à chacun la possibilité d'un logement agréable, minimisant les dépenses d'énergie, et invitant au vivre ensemble.

Concourant à l'**attractivité de notre ville et au cadre de vie** de celles et ceux qui y vivent nous sommes exigeants quant à la qualité de ses logements et menons depuis plusieurs années, avec la communauté de communes et l'Etat, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat **permettant de soutenir les propriétaires dans leurs travaux** d'accessibilité ou de diminution des dépenses d'énergie. Opération que nous prévoyons de renforcer encore, notamment avec une action menée pour les soutenir également dans la rénovation des façades de leurs logements en cœur de ville.

Ces dispositifs serviront également de levier dans la réhabilitation des logements endommagés par la crue et notre lutte contre le logement indigne.

Comme nous l'avons fait jusqu'à présent sans avoir besoin d'afficher comme étendard une étiquette verte nous veillerons à ce que **le végétal ait la part belle dans notre ville**, respectant notre formule « une ville à la campagne et la campagne à la ville ».

Réservant dans les constructions nouvelles une part non négligeable aux logements individuels ou semi-collectifs pourvus de jardins ou de cour, ainsi que des espaces végétalisés dans chaque quartier de la ville équipés de mobilier urbain pour nos aînés et nos enfants.



08. Stéphanie MARQUES